

## **DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'ENTREE EN 1<sup>ère</sup> OU en TERMINALE SCIENCES DES TECHNIQUES DU THEATRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE - RENTREE 2026**

Le dossier de candidature complet est à retourner à l'attention du proviseur du lycée Vincent d'Indy jusqu'au 27 avril 2026 inclus par courrier simple (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Lycée Vincent d'Indy, 9 Boulevard du lycée, BP 628 07006 PRIVAS Cedex.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Dossier de candidature dûment complété
- Photocopie de la pièce d'identité du candidat ou livret de famille
- 1 photo d'identité à coller sur le dossier
- Parcours artistique antérieur : une lettre de motivation du candidat + une description détaillée du parcours artistique sur papier libre avec nom et prénom du candidat en en-tête (établissement(s), nom du(des) professeur(s), nombre d'années de pratique, nombre et durée des cours, discipline(s) complémentaire(s) + tout document pouvant justifier ce parcours
- Photocopie du ou des bulletins scolaires de l'année en cours (2025-2026) + les bulletins scolaires de l'année 2024-2025

### **A noter :**

- Un accusé de réception sera adressé par mail dès traitement administratif du dossier (vérification des pièces)
- Les candidats recevront leur convocation aux auditions par mail uniquement
- Les modalités de passation des auditions sont précisées en annexe du dossier de candidature et sont consultables sur le site du lycée <https://vincent-indy.ent.auvergnerhonealpes.fr/> et du Conservatoire : <https://www.privas-centre-ardeche.fr/demain-en-grand/conservatoire/>
- Tout dépôt de dossier de candidature vaut pré-inscription au Conservatoire.
- Tout dépôt de dossier de candidature vaut engagement de la famille à formuler le vœu d'affectation en 1<sup>ère</sup> S2TMD ou en Terminale S2TMD au lycée Vincent d'Indy à la rentrée 2026 et à inscrire son enfant au lycée et au Conservatoire dès le mois de juillet 2026 si son enfant est affecté dans cette filière par les autorités académiques. A noter que les frais d'inscription au Conservatoire sont à la charge de chaque famille et sont calculés en fonction du quotient familial (la grille tarifaire figure ci-dessous pour information). Une demande d'aide du fonds social du lycéen pourra être sollicitée auprès du lycée si besoin.

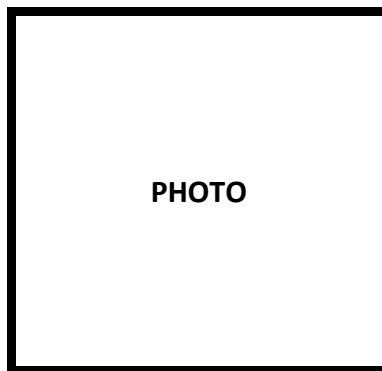
**Pour toute demande de renseignement complémentaire :**

**Lycée Vincent d'Indy :** 04.75.66.38.00 / [ce.0070021K@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0070021K@ac-grenoble.fr)

**Conservatoire de Privas :** 04.75.64.14.16 / [conservatoire@privas-centre-ardeche.fr](mailto:conservatoire@privas-centre-ardeche.fr)

**DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'ENTREE EN 1<sup>ère</sup> S2TMD  
RENTREE 2026**

Pour assurer le bon traitement des dossiers,  
merci d'écrire le plus lisiblement possible



**Discipline artistique souhaitée :**       musique       théâtre

Pour la spécialité musique, précisez l'instrument : .....

Pour la spécialité « musique », précisez le matériel demandé par le candidat en vue de l'audition :

.....  
.....  
.....

Les auditions se dérouleront le 05 mai 2026 pour la musique et le 07 mai 2026 pour le théâtre. Une convocation vous parviendra par mail si votre candidature est retenue après étude du dossier administratif.

**Modalités de scolarisation envisagées :**

Externat       Demi-pension       Internat

A noter que l'internat du lycée Vincent d'Indy est ouvert uniquement du lundi 7h30 au vendredi 17h.

**ÉLÈVE :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....  Fille       Garçon

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail .....

**PARCOURS SCOLAIRE ANTERIEUR**

**CLASSE**

**ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

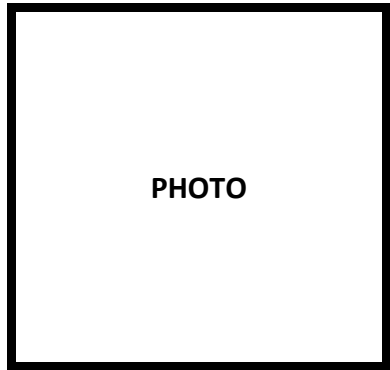
2025/2026

2024/2025

2023/2024

**DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'ENTREE EN TERMINALE S2TMD**  
**RENTREE 2026**

Pour assurer le bon traitement des dossiers,  
merci d'écrire le plus lisiblement possible



**Discipline artistique souhaitée :**       musique       théâtre

Pour la spécialité musique, précisez l'instrument : .....

Pour la spécialité « musique », précisez le matériel demandé par le candidat en vue de l'audition :  
.....  
.....  
.....

Les auditions se dérouleront le 05 mai 2026 pour la musique et le 07 mai 2026 pour le théâtre. Une convocation vous parviendra par mail si votre candidature est retenue après étude du dossier administratif.

**Modalités de scolarisation envisagées :**

Externat       Demi-pension       Internat

A noter que l'internat du lycée Vincent d'Indy est ouvert uniquement du lundi 7h30 au vendredi 17h.

**ÉLÈVE :**

Nom : .....      Prénom : .....

Date de naissance : .....       Fille       Garçon

Adresse : .....  
.....

Code postal : .....      Ville : .....

Téléphone : .....      Adresse mail .....

PARCOURS SCOLAIRE ANTERIEUR		
	CLASSE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
2025/2026		
2024/2025		
2023/2024		

**RESPONSABLE LEGAL 1 :**

Père  Mère  Tuteur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail .....

**RESPONSABLE LEGAL 2 :**

Père  Mère  Tuteur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail .....

**DROITS AUDIOVISUELS :**

Par la présente, en qualité de responsable légal,

je donne mon accord  je ne donne pas mon accord

Pour la fixation et l'utilisation sans contrepartie financière de l'image et/ ou de la voix de mon enfant, dans le cadre exclusif des activités du lycée Vincent d'Indy ou du Conservatoire de Privas.

FACULTATIF (informations complémentaires concernant des besoins particuliers de l'enfant :

Date :

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

## **Audition et entretien d'admission en musique**

### **05 mai 2026**

**1<sup>ère</sup> S2TMD – lycée Vincent d'Indy**

**Terminale S2TMD – lycée Vincent d'Indy**

#### **Nature et attendus de l'évaluation**

L'évaluation est conduite par des représentants du Conservatoire de Privas et du lycée Vincent d'Indy.

Durant les deux temps de l'évaluation, l'objectif essentiel est l'appréciation d'une motivation qui, lorsqu'elle est solide et a pris la mesure des exigences du cursus, doit permettre à l'élève de profiter pleinement d'une scolarité en S2TMD.

#### **Deux temps se succèdent :**

##### **Premier temps : pratique musicale – durée 5mn**

Le candidat interprète une pièce vocale ou instrumentale de son choix, seul ou accompagné. Ce temps a pour objectif d'observer la capacité du candidat à se concentrer, s'engager, jouer avec expressivité et interpréter (faire des choix).

Le candidat devra préciser à l'inscription :

- ▶ S'il se présente seul ou en groupe.
- ▶ Le nombre d'accompagnateurs et leurs instruments. NB. : le piano, la harpe, les percussions, les amplis utilisés pour une prestation de musique actuelle seront ceux du Conservatoire, site de Privas.
- ▶ L'esthétique choisie (musique actuelle, sonorisée ou musique classique, acoustique,...) pour permettre au Conservatoire de prévoir la logistique adaptée et l'installation nécessaire à la sonorisation ou à la diffusion de bandes son.
- ▶ Pour la musique classique, s'il faut une mise à disposition des instruments du Conservatoire (piano, harpe, percussions).

##### **Deuxième temps : entretien – durée 15mn**

Le candidat échange avec les membres du jury.

a) à propos de la prestation artistique :

- ▶ présentation de la pièce interprétée (contexte, situation dans le temps, esthétique, représentation de sa structure, son organisation formelle et ses principales composantes,...) ;
- ▶ justification du choix de la pièce et des choix d'interprétation retenus par le candidat ;
- ▶ nature du travail réalisé par le candidat dans la perspective de sa prestation (difficultés rencontrées, méthode de travail personnel,...).

b) à propos du projet d'orientation :

- ▶ parcours antérieur au collège et personnel (musical, technique (formation musicale) et artistique) ;
- ▶ motivation et engagement → projection personnelle structurée et argumentée, horizon (lycée, postbac et éventuellement métier) ;
- ▶ goût pour le travail collaboratif dans un contexte artistique.

## Charte pour l'audition-entretien en théâtre

07 mai 2026

1<sup>ère</sup> S2TMD – lycée Vincent d'Indy

Terminale S2TMD – lycée Vincent d'Indy

Préalablement, les candidats transmettront un document récapitulant leur parcours afin que le jury soit informé de leur expérience éventuelle (conservatoire, compagnie, théâtre amateur...), comme indiqué dans le dossier de candidature.

L'audition se déroule en deux étapes :

- **Un temps collectif** sur le plateau pour un training avec tous les candidats, alternativement conduit par l'enseignant du conservatoire et celui du lycée.

Cette étape d'une durée d'une heure permet d'observer chaque candidat au sein du collectif, sa capacité à se positionner dans l'espace avec les autres, à s'associer à eux pour des activités en commun.

- **Un temps individuel** en deux parties devant le jury :
  1. **Un parcours libre** d'une durée de 5mn où le candidat peut être accompagné d'un partenaire pour lui donner la réplique. Ce parcours libre peut s'appuyer sur un texte contemporain ou un texte du répertoire classique ; il peut intégrer des aptitudes aux formes voisines du théâtre de texte comme le mime, les disciplines circassiennes ou encore la marionnette. Le jury n'attend pas une performance mais sera plutôt attentif aux efforts, et à l'engagement du candidat dans ce travail de plateau.
  2. **Un temps d'entretien avec le jury** d'une durée de 15mn où le candidat peut être invité à rejouer si le jury a besoin de le voir à nouveau en jeu, afin de mesurer sa capacité à s'ouvrir au dialogue, à interagir et à réfléchir aux propositions faites. Cet entretien permet d'évaluer par ailleurs la motivation du candidat, ses capacités à entrer dans l'échange et à mettre son parcours en S2TMD en perspective pour une poursuite du parcours de formation.



## CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - GRILLE TARIFAIRE

Tranches	Quotient familial	Parcours découverte			Parcours diplômant MUSIQUE			Parcours diplômant CHANT DANSE THEATRE			Parcours non diplômant	
		Eveil	Initiation		1er cycle	2ème cycle	3ème cycle projet	1er cycle	2e cycle	3ème cycle	Parcours adulte	Pratiques et cours collectifs
	Barème	Musique Théâtre Danse Chant	Danse Théâtre Chant	Musique								
T1	0 - 750	40 €	80 €	130 €	150 €	180 €	190 €	110 €	150 €	180 €	190 €	140 €
T2	751 - 1050	60 €	140 €	260 €	290 €	320 €	340 €	250 €	290 €	320 €	340 €	280 €
T3	1051 - 1450	70 €	170 €	310 €	340 €	370 €	400 €	300 €	340 €	370 €	400 €	330 €
T4	1451 - 2000	80 €	200 €	360 €	390 €	420 €	460 €	350 €	390 €	420 €	460 €	380 €
T5	2001 et plus	90 €	230 €	410 €	440 €	470 €	520 €	400 €	460 €	470 €	520 €	430 €

* Tarifs uniques *	
Frais de dossier (par famille)	60 €
Ensembles participant au rayonnement	90 €
Pratiques artistiques et handicap	90 €

** Réductions **	
Réduction multi-inscriptions	-20%

Locations	
Location instruments (mensuel)	15 €
Instrument polyphonique	20 €

* Tarifs uniques	
Frais de dossier (par famille)	Les frais de dossiers correspondent aux frais administratifs engendrés par l'inscription, dus par famille et par an.
Ensembles participant au rayonnement	Il s'agit des pratiques collectives au sein de grandes formations : Orchestres, Harmonies, Batteries-Fanfares, Big Band, Batucadas...
Pratiques artistiques et handicap	Les personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif) peuvent bénéficier du tarif unique.
** Réductions	
Réduction multi-inscriptions	Au sein d'une même famille, toute inscription d'un élève supplémentaire ou d'une discipline supplémentaire, génère une réduction. Les réductions au sein d'une même famille s'appliquent suivant l'ordre chronologique d'inscription. En cas d'inscriptions multiples au sein d'une même famille le même jour, les réductions les plus élevées s'appliquent sur les tarifs les moins élevés. De même, en ce qui concerne les disciplines supplémentaires, la réduction s'applique sur le tarif le moins élevé.